

Réunion du Conseil de l'École Doctorale « Cultures et Sociétés »

Mardi 19 novembre 2020 de 13h30 à 16h30 en visioconférence

Présent-e-s : M.-E. Plagnol, D. Ducard (CEDITEC), Lionel Dufaye (LISAA), M. Insua (Doctorante), Y. Lucas (Doctorant), C. Maitte (ACP), A. Mouchet (LIRTES), A. Raffarin (LIS), C. Sotinel (CREC), G. Villanueva (IMAGER), L. Zeroual-Belbou (Admin.).

1 – CLASSEMENT DES BOURSES DE COTUTELLE ET DES BOURSES DE MOBILITE

Il y a une possibilité d'assouplissement des demandes en raison de la pandémie. 4 demandes de bourses de cotutelle et 5 demandes de bourses de mobilité. Plusieurs dossiers étaient scientifiquement très bien argumentés, mais il faut veiller à être clair dans les dépenses qui relèvent de la responsabilité de l'ED. D'autres dossiers n'ont fourni que quelques détails en guise de dépense et le conseil regrette dans le cas de ces dossiers le manque de justificatifs.

Bourses de cotutelle :

- 1- Calefati Christopher
- 2- Felluga Paolo
- 3- Gnaegy Birte
- 4- Munoz Medina Maite

Bourses de mobilité :

- 1- Mentong A Zom Pierre Celestin
- 2- Petit Frère Dieulermesson
- 3- Aïdi Naïma
- 4- Tristan Loubes

Un dossier de bourse de mobilité n'a pas été classé, mais pourra être recatégorisé ultérieurement.

2 – PROFESSEURS INVITES PAR UPE

Aucune demande de professeur invité à traiter, sans doute en raison de la situation sanitaire.

3 – POINT FINANCIER

En raison de la situation sanitaire, le bilan financier est positif : il y a eu globalement moins de dépenses au cours de l'année. Le conseil réfléchit à comment investir une partie des fonds supplémentaires, notamment dans des logiciels qui pourraient être utilisés par les doctorants. Deux ordinateurs ont déjà été commandés par les doctorants. Le matériel de l'école doctorale est mis à disposition des doctorant.e.s en faisant une demande de prêt.

4 – RENOUELEMENT DU CONSEIL EN RAISON DU RETOUR DU DOCTORAT DANS LES ETABLISSEMENTS

Le conseil doit être renouvelé afin de procéder à l'élection d'une nouvelle direction d'ici la fin de l'année 2020. Le conseil va passer à vingt membres. Huit directeurs/ directrices de laboratoire. Un représentant de l'UPEC et un représentant d'UGE (qui ne font pas partie des laboratoires). Deux représentants des personnels administratifs. Les représentants des doctorant.e.s passeraient à quatre membres élu.e.s titulaires, et quatre suppléant.e.s. Quatre membres extérieurs dont deux issus du secteur scientifique et deux issus du monde industriel ou socio-économique.

Plusieurs questions sont soulevées : la répartition n'inclut pas les directeurs de l'école doctorale, mais sont-ils membres de droits ou non ? Qu'en est-il de la parité ? Sachant que le conseil est composé de vingt personnes, que faire dans le cas d'un vote partagé ? Le conseil s'interroge sur la pertinence de procéder à deux élections distinctes pour la direction et la direction adjointe.

5 – POINT SUR LES SEMINAIRES DE LA RENTREE

Il est proposé que les séminaires de l'année 2019-2020 soient reconduits sur cette année. En effet, en raison de la grève des transports et du confinement, certains séminaires n'ont pas pu être assurés jusqu'au bout.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Le conseil a fait le point sur les demandes actuelles des doctorant.e.s du campus central (Créteil). Le contexte particulier a fait ressortir les difficultés liées à l'absence d'une salle réservée aux doctorant.e.s. Le conseil de l'ED rappelle toutes les initiatives qui ont été mises en place afin d'aider les doctorant.e.s, l'information est donnée par l'administration de l'ED. De plus, le site internet met à disposition des formulaires relatifs aux diverses demandes.